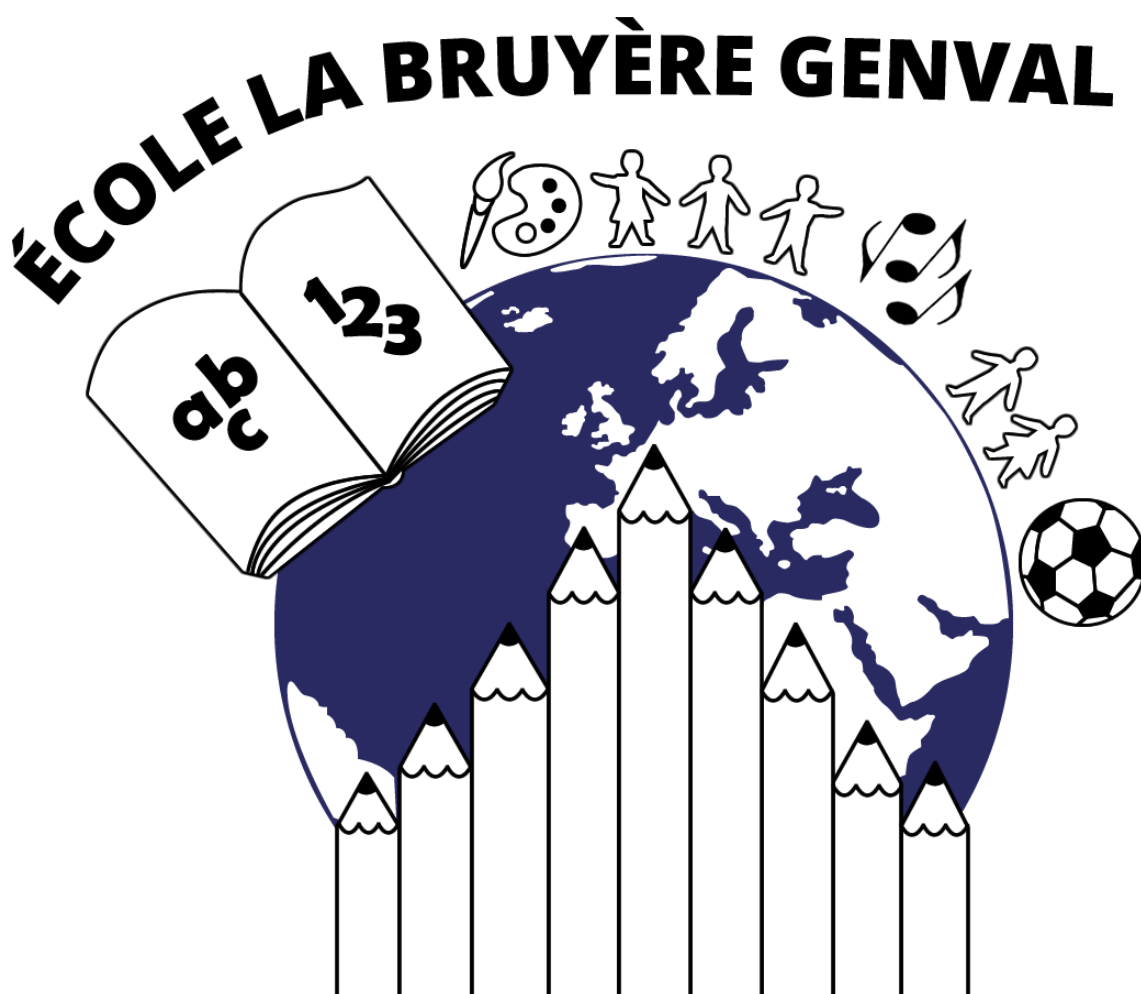


GUIDE DE POCHE 2019 – 2020

À l'attention des parents d'élèves
de la section primaire



Rue des Volontaires 55 – 1332 Genvval

Direction 02 653 97 09 – Secrétariat 02 652 47 63

ANNUAIRE

Ecole La Bruyère – Genval

Direction	02 653 97 09
Secrétariat	02 652 47 63 permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h
Garderie primaire	02 654 10 36 (aux heures de garderie)
Site internet	http://ecoles.rixensart.be/genval
Mail secrétariat	secretariat.genval@ecoles.rixensart.be
Mail direction	direction.genval@ecoles.rixensart.be

Association des Parents



Site internet	https://apecolecommunalede.wixsite.com/apecolelabruyere
Mail	ap.genval@ecoles.rixensart.be

Centre PMS – Wavre 3

Route Provinciale 213 1301 Bierges	010 40 01 50
---------------------------------------	--------------

Centre PSE

Avenue Bohy 51 1300 Wavre	010 22 38 95
------------------------------	--------------

LES CLASSES

P1A	Christophe Gérard
P1B	Rudy Zardo
P2A	Geneviève Bavin / Florence Waleffe le mardi
P2B	Céline Devijver
P3A	Mireille Lambert
P3B	Isabelle Gérard
P4A	Claire Hermans / Florence Waleffe le vendredi
P4B	Pascale Billen / Florence Waleffe le jeudi
P5A	Joëlle Guyette / Véronique Callens le vendredi
P5B	Sophie Collet
P6A	Philippe Heldenberg
P6B	Céline Vanbesselaere
Remédiation	Florence Waleffe le mercredi
Education physique	Damien Fontenoy et Quentin Goffinet
Néerlandais	Nicole Fallier et Christelle Lambert
Citoyenneté	Julie Lanoo
Morale	Christophe Danloi
Religion protestante	Alain Lambotte
Religion catholique	Berengère Jacquemotte
Religion islamique	Faouzia En Nafia

CALENDRIER SCOLAIRE

Fête de la Communauté Française	le vendredi 27 septembre
Congé d'automne	du lundi 28 octobre au vendredi 1 novembre
Armistice	lundi 11 novembre
Vacances d'hiver	du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier
Congé de détente	du lundi 24 au vendredi 29 février
Congé de printemps	du lundi 6 au vendredi 17 avril
Fête du travail	le vendredi 1 ^{er} mai
Congé de l'Ascension	le jeudi 21 mai et le vendredi 22 mai
Lundi de Pentecôte	le lundi 1 ^{er} juin
Dernier jour d'école	le mardi 30 juin

AGENDA

Retrouvez tout l'agenda sur le site de l'école que vous pouvez directement synchroniser avec votre agenda électronique <http://ecoles.rixensart.be/genval/>

ANNIVERSAIRES

Pour les anniversaires, les gâteaux faits maison sont les bienvenus. Pas de sachets de bonbon.

ORGANISATION ET HORAIRES

Horaires :

- Cours de 8h25 à 12h et de 13h10 à 15h05 - le mercredi de 8h25 à 12h00
- Garderie à partir de 7h le matin et le soir de 15h15 à 18h00 sauf le mercredi à partir de 12h00
- L'entrée se fait de 7h à 8h10 par la porte de côté vers la garderie et de 8h10 à 8h25 l'entrée se fait par la grande porte principale
- l'accueil se fait en classe de 8h10 à 8h25
- les portes sont fermées à 8h25 – après cette heure, veuillez sonner
- à 15h05 les parents reprennent leurs enfants à la porte principale
- à 15h15 les enfants sont soit à la garderie, soit à l'étude (suivant l'inscription)
- l'étude se termine à 16h15. Les parents sont priés d'attendre en bas à la garderie et ne peuvent pas monter en classe. Si votre enfant doit quitter plus tôt l'étude, veuillez en avvertir le/la titulaire de classe.

Après 15h05 l'accès dans les locaux scolaires n'est plus autorisé aux élèves et aux parents, veuillez respecter cette consigne. Merci

Laissez le rond-point libre de tout véhicule. Utilisez les places de parking dans l'allée de l'école ainsi que dans la rue des Volontaires. Respectez la vitesse de 5km/h dans le parking et 30 km/h dans la rue des Volontaires.

JOURNEES PEDAGOGIQUES

Les 3 dates vous seront communiquées ultérieurement.

Durant ces trois journées, les enfants sont en congés. Une garderie est organisée selon des modalités qui vous seront communiquées en temps utile. L'inscription sera obligatoire

FRAIS DE SCOLARITE 2019-2020 (à titre indicatif)

Frais que l'école, dits « frais obligatoires »

- Forfait piscine (un vendredi sur deux à la piscine de Rixensart) **25.50 € (17 entrées)**

Activités culturelles

- Théâtre au Centre Culturel 2x/an **5,00€ la séance**
- Tableaux vivants **6.80€**
- Benoît Marenne – Animation à l'école **4,50€**
- Excursions sorties et visites **60.00€ max/an**

Séjours pédagogiques avec nuitées :

- P3 Classes Mammouths 24/25/26 septembre **120.00**
- P5/P6 Classes de neige du 9 au 17 mars 2020 **+/- 580€**
Epargne mensuel à partir du mois de septembre

Frais facultatifs ou frais liés aux services

- Garderie du soir payante à partir de 16h30 sauf le mercredi 12h30
- Carte garderie à **10€** ou forfait
- Retard après 18h00 : **5.00€ par ¼ d'heure**

ABONNEMENT A				ABONNEMENT B			
garderie du soir à partir de 16h30 lundi-mardi-jeudi-vendredi				garderie du mercredi à partir de 12h30 uniquement			
	1er enfant	2e enfant	à partir du 3e enfant		1er enfant	2e enfant	à partir du 3e enfant
1er trimestre	€ 36,00	€ 28,80	€ 21,60	1er trimestre	€ 33,00	€ 26,40	€ 19,80
2e trimestre	€ 26,40	€ 21,12	€ 15,84	2e trimestre	€ 24,20	€ 19,36	€ 14,52
3e trimestre	€ 26,40	€ 21,12	€ 15,84	3e trimestre	€ 24,20	€ 19,36	€ 14,52
Total/année	€ 88,80	€ 71,04	€ 53,28	Total	€ 81,40	€ 65,12	€ 48,84

Attestation fiscale déductible des impôts pour la redevance des garderies

- Repas chauds et potages

Repas chaud primaires: 3.36 €	Potage primaire : 0.50 €
--------------------------------------	---------------------------------

Teeshirt de gym de l'école (facultatif) **8.00€**

Sac de gym de l'école (facultatif) **5.00€**

Tous les paiements des frais scolaires sont à payer anticipativement chaque mois, via la note de frais avec le virement structuré **sur le compte BE63 3101 0668 2508 – ne pas faire de paiement regroupé par famille – merci.**

ORGANISATION DES GARDERIES

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h.

L'inscription à la garderie est obligatoire - via le formulaire disponible sur le site ou à l'entrée du secrétariat

1 Accueil et garderie du matin - gratuité :

- de 7h à 8h25 - les élèves entrent en classe à partir de 8h25.

Les cours commencent à 8h45

2 Garderie du midi - gratuité

4 Garderie du soir – gratuité de 15h05 à 16h30 - payante à partir de 16h30 > 18h00

5 Garderie du mercredi - gratuité de 12h00 à 12h30 - payante à partir de 12h30 > 18h00

6 Tout retard après 18h00 sera facturé 5.00€ par ¼ d'heure entamé.

a- Pour que votre enfant puisse avoir le droit d'accès à la garderie payante, il est impératif de remplir la fiche d'inscription signée et de choisir le mode de paiement, soit le **forfait trimestriel (20 cents la ½ heure)** ou la **carte garderie (30 cents la ½ heure)**, (maximum 1 carte par mois, par enfant). Les forfaits et cartes sont payables anticipativement.

b- Article 5 : A défaut de paiement dans les délais prévus, il sera procédé au recouvrement de la redevance selon les dispositions de l'article L1124-40 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation ou à défaut devant les juridictions civiles compétentes. Des frais administratifs de rappel de 10€ majorés des frais postaux d'envoi par recommandé seront ajoutés au montant initial lors de cette procédure de recouvrement par le Service des Finances de Rixensart.

c- Votre choix s'engage par trimestre. En cas de modification durant l'année scolaire, veuillez prévenir le secrétariat au 02 652 47 63 – secretariat.genvat@ecoles.rixensart.be

d- Si une autre personne vient chercher votre enfant, il est indispensable de prévenir l'école par un avis écrit, daté et signé. Pas par téléphone.

e- La signature du registre de présence est obligatoire par la personne qui vient chercher l'enfant à partir de 16h30 et 12h30 le mercredi

f- Le non-paiement de la redevance entraîne l'exclusion temporaire de la garderie en dehors des périodes de gratuité.

g- La souscription de forfaits ou l'acquisition de cartes de garderies permet aux parents concernés d'obtenir les attestations fiscales relatives aux frais de garde.

h- Nous autorisons les enfants qui arrivent avant 7h45 à prendre leur petit déjeuner à l'école dans le local de garderie.

i- Si votre enfant reste à la garderie du soir, il est indispensable qu'il ait une collation saine.

REPAS CHAUDS / POTAGES

Distribution des repas du lundi 9 septembre 2019 jusqu'au vendredi 26 juin 2020

Pas de repas chauds le mercredi ni les jours de garderie pour congé pédagogique

Pour inscrire votre enfant au repas chauds et/ou potages, 2 possibilités s'offrent à vous :

1. **Commande régulière pour l'année scolaire***. Vous ne devez remplir qu'une seule fois le bon de commande en début d'année. Les repas et/ou potages seront automatiquement encodés et recommandés chaque mois. Si vous n'avez pas fait d'inscription au mois de septembre, il vous est possible de faire la demande les autres mois via le secrétariat. Vous pouvez modifier ou annuler votre commande anticipativement chaque mois, uniquement par mail : secretariat.genva@ecoles.rixensart.be ou en passant au secrétariat entre 8h00 et 16h30 sauf le mercredi 13h00.

*Par exemple, vous pouvez inscrire votre enfant tous les jours ou uniquement le lundi toute l'année, ou le lundi, jeudi, vendredi toute l'année. Vous pouvez choisir les jours, mais de façon régulière et identique chaque semaine.

2. **Il n'y a pas de commande « à la carte »** sauf dérogation par écrit au secrétariat pour les enfants allergiques ou autres motifs spéciaux. Veuillez remplir le 1^{er} bon de commande en précisant la raison. Dans ce cas, il est impératif de passer commande anticipativement chaque mois, par mail : secretariat.genva@ecoles.rixensart.be ou en passant au secrétariat entre 8h00 et 16h30 sauf le mercredi 13h00.

Les plats à réchauffer ne sont pas autorisés par soucis d'organisation du service.

Les repas et potages sont fournis par le traiteur TCO Service

Repas chaud 3.36€

potage seul : 0.50€

Les menus des repas sont visibles sur notre site : <http://ecoles.rixensart/genva/>

Si vous avez des questions concernant les commandes, nous vous demandons de ne pas solliciter les enseignants et les accueillants, mais de passer exclusivement par le secrétariat 02/652 47 63. Merci.

ETUDES

- Une étude surveillée est organisée de 15h20 à 16h15 le lundi, mardi et jeudi. Les enfants qui ont terminé leurs devoirs, peuvent rejoindre la garderie. Inscription via la page 8 du journal de classe. L'étude se termine à 16h15. Les parents sont priés d'attendre en bas à la garderie et ne peuvent pas monter en classe. Si votre enfant doit quitter plus tôt l'étude, veuillez en avvertir le/la titulaire de classe.

CARTE DE SORTIE

Si votre enfant rentre seul à la maison, vous devez compléter la carte de sortie en deux exemplaires : 1 à coller dans le journal de classe et 1 à accrocher au cartable. Carte disponible auprès des titulaires et à l'entrée du secrétariat.

MIDIFOOT

Depuis l'année dernière, l'école organise grâce à nos 2 animateurs et coach sportifs Abdou & Nasra , une activité football, qui a lieu sur le temps de midi.

Vous recevrez la deuxième semaine de la rentrée un formulaire d'inscription avec toutes les explications. Cette activité est mixte.